

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

12/05/2014

L'an deux mille quatorze et le douze avril à dix huit heures trente , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R. PLA, Maire.

Présents : MM. R. PLA, C. CHAPRON,, J.BALLANEDA, L.AUCHERE, N.ARNOUX, M.BAIGES, A. CALLS, A.DABASSE,, G. LAFONT, X..LOUGARRE, J.TUBERT, J.M.VIDAL

Absents excusés: J. MALLEA, D. FIGUERES (procuration N.ARNOUX)

Absents : néant

Secrétaire de séance: G.LAFONT

PRESENTATION DES FINANCEMENTS PAR MR MARCEL MATEU

Monsieur le Maire remercie Mr Marcel MATEU d'avoir accepté l'invitation du conseil municipal afin de présenter les différentes aides financières du département mais aussi de la région auxquelles peuvent prétendre les projets communaux. Mr le Maire profite de rappeler à l'assemblée présente les aides déjà perçues par la commune au niveau de la construction de l'école élémentaire, de la réhabilitation de l'école maternelle mais aussi au niveau des travaux de sécurisation de voirie. Mr Mateu prend la parole en expliquant au conseil municipal son investissement pour la commune d'Ortaffa et profite de parler de l'avenir du Conseil Général et de la Région, dont l'organisation future sera démantelée, en confirmant son soutien à la commune pour les années futures.

ZAC – REUNION PUBLIQUE

La commune a validé le 25 février 2014 le lancement de la concertation d'une ZAC au lieu dit les Escoumelles. Dans le cadre de cette concertation, il a été institué deux réunions publiques afin de garantir une transparence et un dialogue avec la population. La première réunion publique aura lieu le vendredi 16 mai prochain en salle du conseil à 18h30. La présence des élus est vivement recommandée.

PLU

La PLU de la commune a été arrêté le 25 février dernier et Mr Pla rappelle que depuis le 04 mars ce dernier est soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées. A la fin de cette concertation des services de l'État, il y a lieu de procéder à une enquête publique pour laquelle il est nécessaire de saisir le tribunal administratif pour obtenir la nomination du commissaire enquêteur. Mr le Maire informe l'assemblée que la commune saisira dans les meilleurs délais , mi juin, le tribunal compétent pour lancer cette enquête publique qui durera 1 mois.

TAXE AMENAGEMENT

Retirer de l'ordre du jour car en discussion avec l'avocat de la commune.

MODIFICATION DELIBERATIONS

Un courrier du contrôle de légalité de la Préfecture nous a demandé de procéder à l'annulation et au remplacement de deux délibérations qui ne respectaient pas les modalités d'élection à bulletin secret. En effet, l'élection de la commission appel d'offres et du CCAS a été faite à main levée. Il est demandé de procéder à nouveau à la l'élection à bulletin secret.

La liste des candidats proposée lors de la première élection est conservée tant pour la CAO que le CCAS.

Il a également été demandé en réunion de bureau du SIVU des Aspres de procéder à l'élection d'un suppléant . Mr G.LAFONT est proposé pour le Sivu des Aspres.

Pour le Siga Tech il faut procéder à une rectification de la fonction de Mr Pla en qualité de membre permanent et non en qualité de membre titulaire.

ASSOCIATION DE DANSE

Mr Pla rappelle qu'il est nécessaire de fixer le tarif de la location de la salle polyvalente qui avait été mise à disposition gracieusement à l'association de danse de Mr Juan. Jusqu'au 31/12/2013. Mr Pla propose la somme de 600 euros pour l'année 2014.

Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

GROUPEMENT DE COMMANDES

La CDC des Albères et de la Côte Vermeille, propose aux communes membres de former un groupement de commandes pour tout ce qui est fourniture de matériels d'éclairage public (mât, lampadaire, ampoules, leds) dans un soucis d'économie d'échelle mais aussi d'harmonisation des matériels. Une commission d'appel d'offres sera créée et il est demandé à chaque commune d'élire un membre titulaire et un membre permanent. Mr le Maire propose pour cela Mr Jean Marc VIDAL titulaire et Mr Jacky MALLEA suppléant. Mr le Maire soumet au vote l'adhésion d'Ortaffa à ce groupement de commande ainsi que l'élection des deux membres proposés.

Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

RECRUTEMENT STAGIAIRE ESPACES VERTS

La campagne de désherbage de la commune est à son maximum avec l'arrivée des beaux jours et la non utilisation de produits chimiques pour enrayer la prolifération des mauvaises herbes n'arrange pas le travail des équipes vertes. En conséquence, Mr le Maire propose de trouver une personne en contrat de courte durée ayant une expérience en espaces verts pour prendre en charge le désherbage manuel et naturel de la commune pour conforter les agents dans leur travail quotidien. Mr le Maire soumet au vote cette proposition.

Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

QUESTIONS DIVERSES

Container vêtements : Mr Pla informe les élus qu'en coopération avec la CDC des Albères et de la Côte Vermeille et le Sydetom, la commune a demandé la mise en place d'une convention pour installer un container à vêtements au parking du souvenir à proximité du container à verre.

Cours de catalan : une administrée d'Ortaffa se propose de dispenser des cours de catalan. Mr le Maire propose à cette personne de se rendre en mairie afin d'obtenir plus de renseignement pour mettre en place ses cours.

Terrain de Rugby : des propriétaires indécents mais aussi des chiens errants enlaidissent le terrain de rugby de déjections canines. L'incivilité ne cesse de grandir ce qui ne permet plus aux enfants ou associations d'utiliser le terrain. Mr Pla propose à la commission sécurité de réfléchir à une solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

R.PLA

C.CHAPRON

J.MALLEA

J.BALLANEDA

N.ARNOUX

L.AUCHERE

M.BAIGES

A.CALLS

A.DABASSE

D.FIGUERES

G.LAFONT

X.LOUGARRE

J. TUBERT

J.M.VIDAL